

*Démarche Précoce
d'Insertion socioprofessionnelle*

Dès l'hospitalisation,
construire
un projet professionnel
compatible
avec l'état de santé

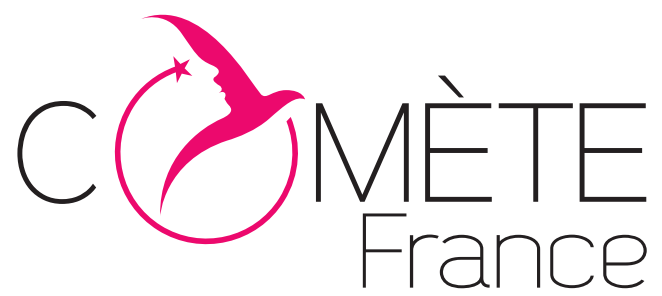
COMÈTE
France



2013

Rapport
national
d'activité

des 41 établissements
du réseau
COMÈTE FRANCE



Les actions menées par COMÈTE FRANCE sont cofinancées par



Synthèse



41 ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRES

38

ÉQUIPES

PLUS DE 300
PROFESSIONNELS



PERSONNES
SUIVIES

6 116

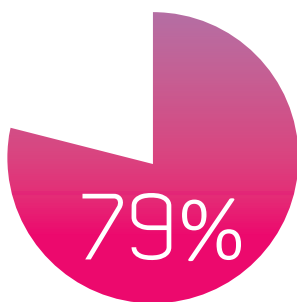
DEMANDES
ÉVALUÉES

4 395

PROJETS
ÉLABORÉS
ET ÉVALUÉS

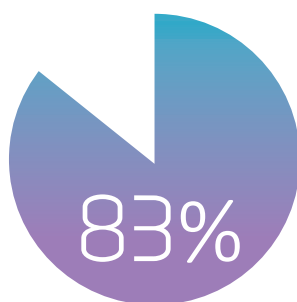
1 510

PLANS D'ACTION
MIS EN ŒUVRE



79%

DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES EN PHASE 3
ONT ÉTÉ INSÉRÉES
*(maintien dans l'emploi, entrée en formation,
reprise d'études)*



83%

DES PERSONNES
SONT TOUJOURS INSÉRÉES
DEUX ANS APRÈS LA
CONCRÉTISATION
DE LEUR PROJET
PROFESSIONNEL



21

RÉGIONS
COUVERTES

PARTIE 1

L'expertise d'un réseau d'établissements de soins spécialisés P.6

1.1 Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés P.7

- Plus de 20 ans d'expertise
- La personne, pleinement actrice de son projet de vie
- Un réseau national de 41 établissements de soins spécialisés
- Une équipe spécialisée dans chaque établissement de soins
- Des outils partagés par toute la Planète Comète

1.2 La Démarche précoce d'insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue P.10

- Les principes fondateurs de l'action
- Une action auditée à deux reprises par le CREDOC

PARTIE 2

Une vie associative dynamique et engagée P.12

2.1 Tous les adhérents représentés aux instances associatives P.13

- Une Assemblée générale annuelle
- Deux réunions du Conseil d'administration
- Six établissements adhérents représentés au Bureau
- Une direction générale basée à Lorient (56)
- Un Comité technique national mobilisé 4 fois par an

2.2 Les colloques nationaux : deux temps forts par an P.16

PARTIE 3

Plus de 7 700 personnes accompagnées en 2013 P.18

3.1 Un contexte national peu favorable P.19

3.2 Le réseau COMÈTE FRANCE : un travail dense aux résultats remarquables P.20

- Un nombre croissant de personnes accompagnées par les équipes COMÈTE FRANCE
- Un taux d'insertion qui progresse depuis 2009
- Plus de 6 200 personnes insérées depuis 2003

3.3 Des profils socioprofessionnels de plus en plus complexes P.22

3.4 Près de 21.000 actions menées en 2013 P.25

- Phase 2
- Phase 3
- 66 % des personnes en Phase 3 ont bénéficié d'au moins une mesure

3.5 79 % des plans d'actions mis en œuvre débouchent sur une insertion P.27

3.6 Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation P.29

- Maintien dans l'ancien poste, en CDI

3.7 Des résultats pérennes deux ans après l'insertion P.30

- 90 % des personnes toujours insérés un an après leur insertion
- 83 % des personnes toujours insérées deux ans après leur insertion

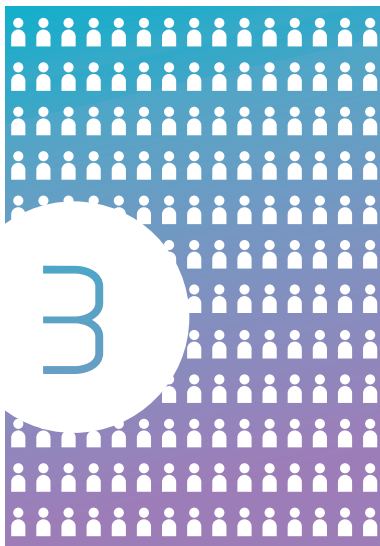
Annexes P.31



L'expertise
d'un réseau
d'établissements de soins
spécialisés **P.6**

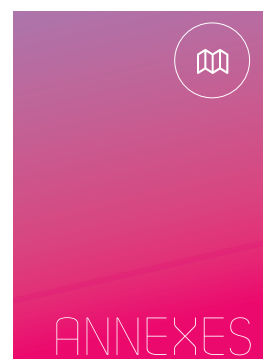


Une vie
associative
dynamique et
engagée **P.12**



Plus de 7 700
personnes
accompagnées
en 2013 **P.18**

Annexes **P.31**



1



1

L'expertise d'un réseau d'établissements de soins spécialisés

1.1 Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés

Plus de 20 ans d'expertise

Depuis plus de 20 ans, l'association COMÈTE FRANCE développe des actions en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situations de handicap au travail. Grâce à son réseau de 41 établissements de soins spécialisés, elle engage dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé.

La personne, pleinement actrice de son projet de vie

L'objectif des actions mises en œuvre par COMÈTE FRANCE est de maintenir, pour, autour et avec la personne hospitalisée, une dynamique d'insertion socioprofessionnelle par la mise en œuvre d'un projet de vie cohérent, qui pourra se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie de l'établissement de soins. Le projet d'insertion peut concerner un maintien dans l'emploi (*dans la même entreprise, ancien ou nouveau poste ou dans une nouvelle entreprise*), une entrée en formation ou une reprise d'études.

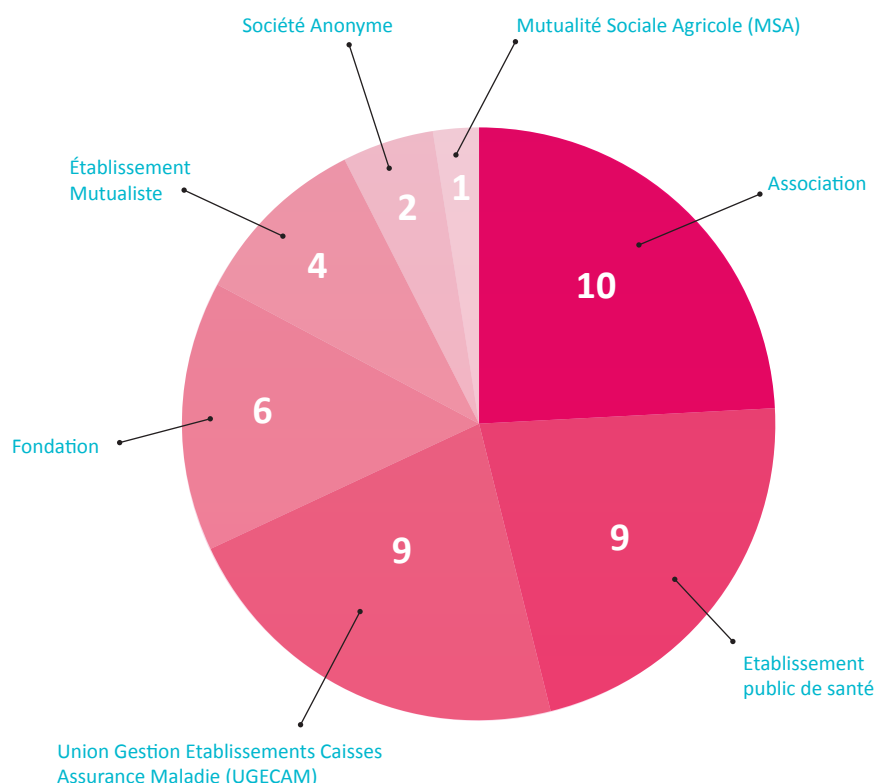
L'ensemble des actions menées par COMÈTE FRANCE marque la volonté de l'association de permettre à la personne d'être pleinement actrice de son projet de vie. L'ensemble des actions est déclenché avec l'accord et la participation active de la personne et, si elle le souhaite, de son entourage.

Un réseau national de 41 établissements de soins spécialisés

Présent dans 21 régions du territoire métropolitain, le réseau COMÈTE FRANCE, est à la fois implanté au sein d'établissements de santé privés d'intérêts collectifs, ou publics, qu'il s'agisse de centres hospitaliers universitaires

ou non. L'ensemble de ces établissements a en commun d'être autorisé, a minima, pour la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux. Il s'agit d'établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés ayant une activité sanitaire minimale de 100 patients en soins chaque jour.

ORGANISMES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS



En 2013, le CRF Bretegnier a rejoint le réseau COMÈTE, permettant de couvrir la région Franche-Comté. Situé à Héricourt (70) et géré par la Fondation Arc-en-ciel, l'établissement dispose de 106 lits en hospitalisation complète et 30 places en hospitalisation de jour, ainsi que d'un plateau technique complet (*balnéothérapie, radiologie, équipement d'urodynamique, laboratoire d'analyse de la marche, posturologie, mur d'escalade adapté, etc.*).



L'inauguration de l'activité s'est déroulée le 27 juin 2013, en présence du Dr Michel Busnel, Président de COMÈTE FRANCE et d'Anna Picard-Ribault, Directrice de COMÈTE FRANCE.



Une équipe spécialisée dans chaque établissement de soins

Dans chacun des établissements sanitaires adhérents à COMÈTE FRANCE, une équipe de professionnels spécifiquement formée, est chargée d'accompagner les patients dans la construction et la mise en œuvre de leur projet professionnel. Organisée autour du médecin spécialiste, chacune des équipes COMÈTE FRANCE se compose de compétences médicales, paramédicales, professionnelles, sociales et administratives. Pleinement intégrée dans le fonctionnement de l'établissement de soins, elle agit à la fois à l'intérieur de la structure sanitaire mais aussi à l'extérieur, avec l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir dans le projet d'insertion professionnelle (*entreprise, Service de Santé au Travail, CARSAT, MDPH, école/université, organisme de formation, etc.*)

Organisées autour du médecin spécialiste, les équipes COMÈTE FRANCE se composent de compétences médicales, paramédicales, professionnelles, sociales et administratives.



Des outils partagés par toute la Planète COMÈTE

L'accompagnement socioprofessionnel proposé aux personnes hospitalisées au sein des établissements adhérents à COMÈTE FRANCE, requière des moyens matériels et organisationnels qui permettent à l'équipe pluridisciplinaire d'assurer son rôle de façon optimale. COMÈTE FRANCE propose ainsi à ses équipes plusieurs outils, qui permettent également d'harmoniser les pratiques.

L'association a par exemple développé, fin 2010, un logiciel métier spécifique, nommé Comètesoft qui permet d'assurer la traçabilité et le suivi de l'activité. Créé en collaboration avec une société informatique spécialisée, cette application web permet aux équipes COMÈTE FRANCE d'organiser un suivi qualitatif et quantitatif de leurs patients, un archivage des bases de données des années passées et également d'effectuer des requêtes sur l'ensemble des patients accompagnés. L'hébergement de l'application sur un serveur dont le prestataire est agréé « Hébergeur de données de santé à caractère personnel », permet une sécurité optimale des données saisies.



LE FINANCEMENT DES ACTIONS DE COMÈTE FRANCE

Les actions mises en œuvre par COMÈTE FRANCE sont cofinancées par l'Assurance Maladie (à hauteur de 55%), par l'Agefiph (36 %) et par le FIPHP (9%). Un accord-cadre national, dont les termes sont arrêtés tous les 3 ans par l'ensemble des partenaires - financeurs et COMÈTE FRANCE, définit les conditions de mises en œuvre de l'action. Celui-ci établit notamment le cadre de référence de l'action à :

- ✓ une équipe de 2,70 équivalents temps plein
- ✓ des objectifs quantifiés de :
 - 100 prestations d'accueil et d'évaluation de la demande (Phase 1)
 - 50 prestations de construction du projet d'insertion et d'évaluation de sa faisabilité (Phase 2)
 - 20 prestations de mise en œuvre du projet d'insertion (Phase 3)
- ✓ Un budget, pour l'année 2013 de 213 811 €

Le budget 2013 des équipes COMÈTE FRANCE avoisine les 10 Millions d'euros.



LA CHARTE COMÈTE FRANCE

VALEURS

1. Conjuguer étroitement, dès l'hospitalisation, rééducation fonctionnelle et réadaptation sociale et professionnelle.
2. Développer une approche globale du projet d'insertion, permettant de favoriser l'intégration sociale et professionnelle de la personne.
3. Promouvoir et fédérer un réseau de compétences pluridisciplinaires à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement de soins

ENGAGEMENTS

1. Initier pendant la phase active de soins, et le plus précocement possible, le processus d'insertion sociale et professionnelle.
2. Mettre en place les moyens techniques et humains spécifiques nécessaires pour favoriser un retour à la vie sociale et professionnelle en milieu ordinaire de vie.
3. Rendre compte annuellement à la Direction générale de l'association, du suivi et des résultats en vue d'une évaluation globale du dispositif.

1.2 La Démarche précoce d'insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue

Les principes fondateurs de l'action

La Démarche Précoce d'Insertion (DPI) mise en œuvre par COMÈTE FRANCE repose sur quatre principes fondateurs :

1 Précocité

Agir au plus tôt, dès l'hospitalisation, pour construire un projet professionnel (*emploi, formation ou études*) tenant compte de l'ensemble de la situation de la personne.

2 Globalité

Tenir compte de l'ensemble du projet de vie. Toutes les dimensions (*médicales, sociales, familiales, professionnelles...*) sont explorées, évaluées et intégrées au projet d'insertion avec, si nécessaire la mise en place de moyens de compensation adaptés (*adaptations de logement, de la situation de travail, régularisation du permis de conduire*)...

3 Transdisciplinarité

Compter sur des compétences multiples, intégrées au sein de l'établissement de soins. L'équipe COMÈTE FRANCE regroupe des médecins de médecine physique et de réadaptation, des ergonomes, des psychologues du travail, des neuropsychologues, des ergothérapeutes, des assistants de service social, des secrétaires... Elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels à l'intérieur de l'établissement de soins et, avec tous les acteurs extérieurs à l'établissement susceptibles d'intervenir dans le parcours d'insertion de la personne (*organismes d'assurance maladie, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, Services de santé au travail, entreprises, Service public de l'emploi...*).

4 Personnalisation

Développer des solutions individualisées, propres à chaque personne et à chaque projet. Avec la participation active et volontaire de la personne, un accompagnement individualisé, tenant compte de l'ensemble de son environnement (*médical, professionnel, social, familial...*) est mis en place. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente.

Une action auditée à deux reprises par le CREDOC

En 2004 et 2007, le CRÉDOC, organisme d'études et de recherches indépendant, a audité l'action de COMÈTE FRANCE. Au total, 600 patients ont ainsi été interrogés afin de mesurer l'impact de l'accompagnement mis en œuvre par COMÈTE FRANCE. (*300 patients ayant bénéficié de l'action Comète, versus 300 patients n'ayant pas été hospitalisés dans des établissements de soins du réseau Comète*). Les conclusions des deux enquêtes consacrent le rôle déterminant des actions menées par COMÈTE FRANCE sur le retour à l'emploi.

Enquête CREDOC

74 %
des patients
accompagnés par
COMÈTE FRANCE
ont retravaillé
contre 38 % des
patients n'ayant
pas eu ce suivi.

L'étude de 2004 (*menée sur 200 patients issus de 9 établissements de soins*), conclue notamment que :

- ✓ Après la sortie du centre, 74 % des patients ayant été suivis par une équipe COMÈTE FRANCE ont retravaillé contre 38 % des patients n'ayant pas eu ce suivi.
- ✓ 92 % des patients suivis par une équipe COMÈTE FRANCE sont dans une logique d'emploi : 53 % travaillent, 19 % sont en arrêt de travail, 18 % sont à la recherche d'un emploi et

2% sont en formation. Seuls 61 % des « non comète » sont dans ce cas : 27% travaillent, 22 % sont en arrêt de travail, 11 % sont à la recherche d'un emploi et 1 % sont en formation

- ✓ Les « non comète » sont plus souvent inactifs (*36% contre 6 %*).
- ✓ 80 % des patients suivis par une équipe COMÈTE FRANCE ont fait une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, pour seulement 57 % des patients qui n'ont pas eu ce suivi.

600
patients interrogés
pour mesurer l'impact
des actions de
COMÈTE FRANCE

La seconde enquête, réalisée en 2007, auprès de 400 patients ayant été hospitalisés dans 14 établissements ou services sanitaires de Médecine Physique Réadaptation met en avant que :

- ✓ L'accident a des conséquences psycho-sociales et organisationnelles très importantes (*apprendre à vivre avec un handicap, réorganiser leur vie à la maison, leur vie sociale...*). Les difficultés perçues sont nettement moindres pour les personnes qui travaillent au moment de l'enquête : les personnes retravaillant semblent mieux vivre après l'accident. La place donnée par le travail interfère sur le psychisme de la personne et modifie la vision qu'elle a de son rôle dans la société et de son projet de vie.
- ✓ Le retour à l'emploi des blessés médullaires et des cérébrolésés est deux fois plus fréquent lorsqu'ils ont été suivis par une équipe du réseau COMÈTE FRANCE.
- ✓ Les personnes suivies par les équipes du réseau COMÈTE FRANCE consomment moins de prestations médicales et paramédicales.

DESCRIPTION DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DE DPI SOCIOPROFESSIONNELLE COMÈTE FRANCE



C'EST QUOI LA DPI ?

La Démarche Précoce d'Insertion Socioprofessionnelle (DPI) est un processus d'accompagnement, initié dès l'hospitalisation en établissements de soins, qui permet d'augmenter les chances d'inclusion sociétale des personnes dont l'état de santé est susceptible de remettre en cause l'employabilité. Le caractère précoce de la démarche permet de prendre en compte dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle, tout en assurant les soins, la réadaptation et la réinsertion. Cet accompagnement...

- ✔ intègre, dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle dans le projet de soins de la personne
- ✔ débute à la phase de pré-admission et se prolonge jusqu'au suivi de l'insertion socioprofessionnelle (*accès ou maintien dans l'emploi, entrée en formation, reprise ou poursuite d'études*)

- ✔ repose sur un fonctionnement pluridisciplinaire, impliquant les professionnels des établissements de SSR spécialisés en partenariat avec les professionnels de l'insertion extérieurs aux établissements
- ✔ permet d'enclencher une dynamique partagée, facilitant la participation de la personne dans la construction et la mise en œuvre de son projet socioprofessionnel
- ✔ participe à la continuité et la fluidité du parcours de soins et d'insertion de la personne.

Texte extrait de la recommandation pour la pratique clinique « Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle en établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation », labellisée par la Haute Autorité de Santé en juillet 2011.

www.has-sante.fr

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



2

Une vie associative dynamique et engagée

2.1 Tous les adhérents représentés aux instances associatives

COMÈTE FRANCE est une association loi 1901 à but non lucratif. Les décisions relatives à sa gouvernance sont votées par le Conseil d'administration (76 sièges au titre du collège des établissements et un siège au titre du collège des personnes qualifiées), sur proposition du Bureau (7 membres), et validées par l'Assemblée générale (114 sièges au titre du collège des établissements et un siège au titre du collège des personnes qualifiées).

L'association tient particulièrement au principe de représentation de tous les établissements d'une part, et des professionnels qui permettent à son action d'être mise en œuvre, d'autre part. La composition des instances délibérantes de COMÈTE FRANCE tient compte de ces deux principes et s'efforce, par ailleurs, d'être en prise constante avec les réalités vécues par les acteurs de terrain, puisque toutes les personnes nommées sont en poste dans un des établissements de soins adhérents.

Une Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale s'organise non seulement autour d'une représentation de tous les établissements mais aussi sur la base d'une participation pluriprofessionnelle. Les statuts de l'association disposent en effet dans son article 8 que chaque établissement adhérent désigne un référent administratif (*représentant de la direction administrative de l'établissement*), un référent médical et un référent paramédical (*selon le cas, il peut s'agir d'un ergonome, d'un ergothérapeute, d'un assistant de service social...*). Parmi ses missions, déclinées dans l'article 8 des statuts, l'Assemblée générale...

- ✔ Se prononce sur le rapport moral et le compte rendu de la gestion financière du Conseil d'administration
- ✔ Approuve les comptes de l'exercice clos
- ✔ Fixe pour chaque année le montant de la cotisation
- ✔ Approuve les actes du Conseil d'administration.

En 2013, l'Assemblée générale a eu lieu le 5 juin, à l'occasion du colloque national de l'association organisé à Trestel dans les Côtes d'Armor (22).

Deux réunions du Conseil d'administration

Tous les établissements adhérents disposent de deux représentants au Conseil d'administration, à raison d'un titulaire et d'un suppléant (*une seule voix exprimable*). En 2013, les administrateurs se sont réunis à deux reprises, le 16 avril et le 22 octobre à Paris.

Le Conseil d'administration assure la gestion générale de l'association (*article 9 des statuts*), et notamment...

- ✔ Met en œuvre la politique générale de l'association
- ✔ Procède au vote du budget et arrête les comptes de l'exercice clos et décide de l'affectation des résultats
- ✔ Nomme les membres du bureau et les personnes qualifiées
- ✔ Délègue à la direction générale de l'association, la gestion opérationnelle des décisions prises.

Un renouvellement du Conseil d'administration a eu lieu le 16 avril 2013.

ASSOCIATION
LOI
1901
À BUT
NON LUCRATIF

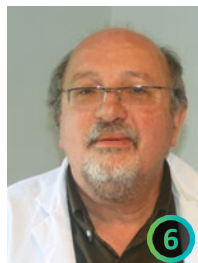
TOUS LES
MEMBRES SONT
DES ACTEURS DE
TERRAIN

CHAQUE
ÉTABLISSEMENT
EST REPRÉSENTÉ

Six établissements adhérents représentés au Bureau

Le Bureau veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes. Il s'est réuni à deux reprises en 2013, le 15 avril et le 21 octobre à Paris. Il se compose de 7 membres issus du Conseil d'administration.

1. **Dr Michel BUSNEL**, Président
2. **Dr François MOUTET**, Vice-président
3. **Jean-Marc ANDRÉ**, Secrétaire
4. **Patricia IMBS**, Secrétaire-adjointe
5. **Joël CHEVALIER**, Trésorier
6. **Dr Jean-Luc LE GUIET**, Trésorier-adjoint
7. **Dr Anne-Claire D'APOLITO**, membre de droit au titre de sa nomination à la présidence du Comité Technique National.



Les statuts de l'association prévoient un renouvellement du Bureau tous les trois ans. En avril 2013, le Bureau a été reconduit dans ses fonctions.

RENOUVELLEMENT
DU BUREAU
TOUS LES
3 ANS

Une Direction générale basée à Lorient (56)

La Direction générale de COMÈTE FRANCE est basée au siège social de l'association, à Lorient (56). Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique et des stratégies de développement actées par les instances délibérantes.

Support logistique de tous les établissements adhérents, la Direction générale, centralise en un même lieu l'ensemble des actions du réseau. Elle est le trait d'union entre les instances de COMÈTE FRANCE.

Ses missions :

- ✓ Veiller à la mise en œuvre et à l'application des décisions arrêtées par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale.
- ✓ Assurer le maintien d'une cohérence et d'une rigueur dans l'application, par l'ensemble du réseau, de la philosophie et de la méthodologie COMÈTE FRANCE
- ✓ Assurer la gestion administrative et financière de l'association
- ✓ Coordonner et défendre les stratégies et actions COMÈTE FRANCE
- ✓ Être force de proposition pour dynamiser le réseau et développer l'innovation
- ✓ Développer et consolider la méthodologie COMÈTE FRANCE
- ✓ Créer et développer des outils visant à fédérer le réseau et favoriser les échanges interprofessionnels
- ✓ Organiser, deux fois par an, les colloques nationaux de l'association
- ✓ Préparer et animer les réunions du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale
- ✓ Participer aux négociations avec les partenaires – financeurs sur le cadre national de l'activité
- ✓ Auditer les établissements de soins candidats à l'adhésion
- ✓ Recueillir, analyser et diffuser les résultats qualitatifs et quantitatifs de l'action COMÈTE FRANCE
- ✓ Assurer la communication de l'association dans le cadre de séminaires, congrès ou colloques



1. **Anna PICARD-RIBAULT**, Directrice
2. **Clémentine BRENEOL**, Chargée de missions
3. **Justine PRIGENT**, Chargée de missions
4. **Delphine VASSORT HURTECAM**, Assistante de direction

Le trait d'union
entre les instances
de COMÈTE FRANCE

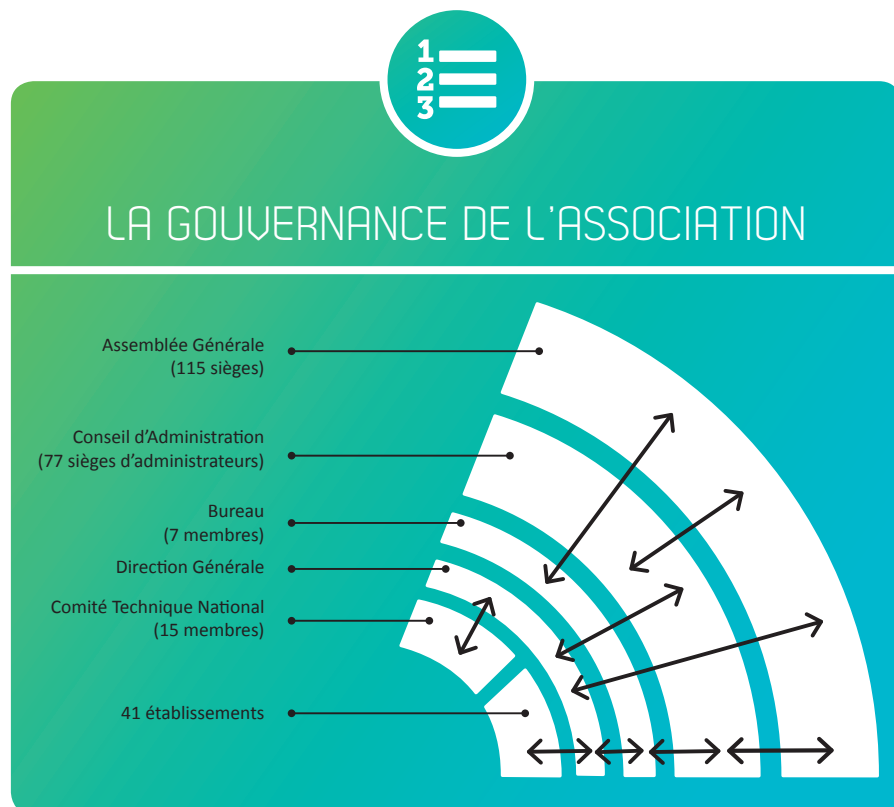
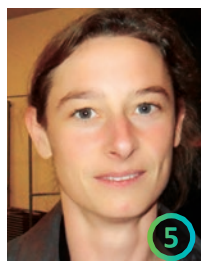
Un Comité technique national mobilisé 4 fois par an

Un Comité technique national (CTN) se réunit 4 fois par an afin de répondre aux problématiques opérationnelles des équipes COMÈTE FRANCE. Il a également à sa charge la programmation et l'animation des ateliers interprofessionnels organisés à l'occasion des colloques nationaux COMÈTE FRANCE.

En 2013, le CTN s'est réuni le 15 janvier, le 9 avril, le 2 juillet et le 1er octobre.

En plus du président et de la Direction générale de COMÈTE FRANCE, le CTN regroupe 11 membres, représentant 11 établissements.

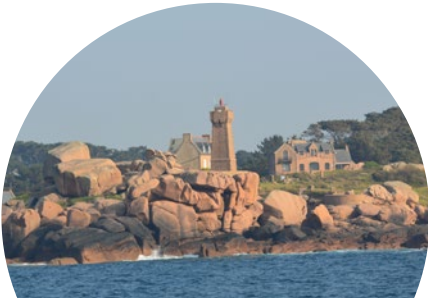
1. **Dr Michel BUSNEL**, Président de COMÈTE FRANCE
2. **Anna PICARD-RIBAUT**, Directrice
3. **Clémentine BRENEOL**, Chargée de missions
4. **Justine PRIGENT**, Chargée de missions
5. **Dr Anne-Claire D'APOLITO**, Présidente du CTN – Médecin à l'Hôpital Raymond Poincaré à Garches
6. **Patrick ARNOULIN**, Ergothérapeute au centre Bouffard Vercelli à Cerbère
7. **Dominique BOURCHANY**, Médecin au centre Pierre Chevalier à Hyères
8. **Joëlle BUROT**, Assistante de service sociale et coordinatrice de l'équipe Comète à la Clinique St-Martin à Marseille
9. **Emmanuel DUPUIS**, Cadre de réadaptation au centre de l'ADAPT – Châtillon
10. **Nathalie HUILLET**, Ergothérapeute et ergonomiste au centre Hélios marin à Vallauris
11. **Thérèse LAUSECKER**, Médecin au centre hospitalier de Lannion-Trestel
12. **Marie-Christine MÉGEL**, Ergothérapeute et ergonomiste au CMRF d'Albi
13. **François MOUTET**, Médecin au centre Hélios marin de Pen Bron à La Turballe
14. **Cécile RUNSER**, Psychologue du travail au CRFA de Charleville-Mézières
15. **Pascale STEPHAN**, Responsable du service insertion du CMRRF de Kerpage à Plœmeur.



2.2 Les colloques nationaux : deux temps forts par an

En 2013, deux nouveaux colloques nationaux ont été organisés, totalisant 360 inscrits. Co-organisés par la Direction générale de l'association et l'établissement de soins qui reçoit la planète COMÈTE FRANCE, ces colloques nationaux sont des temps forts pour l'ensemble du réseau. Par une alternance de conférences en séance plénière et d'ateliers interprofessionnels en groupes plus restreints, ces journées visent, à la fois, à maintenir un niveau d'information de l'ensemble du réseau sur des thématiques spécifiques, et à favoriser les échanges de pratiques entre les équipes.

360
INSCRITS
AUX DEUX
COLLOQUES



” Passage de l'adolescence à l'âge adulte : quelle continuité ? ”

Accostage sur la côte de Granit Rose
(CH Lannion Trestel – 22)

Les 5 et 6 juin 2013

Ces deux journées ont rassemblé près de 160 personnes.

Les intervenants :

- > **Pr Vincent GAUTHERON**, Professeur CHU de Saint-Etienne
- > **Fabien GAULUÉ**, Délégué général de la Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap (FEDEEH)
- > **Pr Serge EBERSOLD**, Sociologue, Professeur des universités, INSHEA Strasbourg et analyste à l'OCDE
- > **Antoine DULIN**, Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), au titre du groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse et de la section des affaires sociales et de la santé

Les ateliers interprofessionnels, sont animés par des professionnels des équipes COMÈTE FRANCE et regroupent chacun une quarantaine de personnes sur des thématiques de terrain variées, remontées par les équipes du réseau.

- ✔ Analyse de la situation de travail en entreprise : vers la construction d'une trame de restitution
- ✔ Accès et maintien dans l'emploi des travailleurs indépendants en situations de handicap : échanges à partir de cas pratiques
- ✔ L'orientation scolaire et pré-professionnelle des jeunes en situations de handicap : échanges à partir de cas pratiques
- ✔ Méthode « Activation du Développement Vocationnel et Personnel » (ADVP) : aide à l'élaboration d'un nouveau projet professionnel (information et mises en situation)

160
PERSONNES
PRÉSENTES
À LANNION
TRESTEL



Pr Vincent Gautheron



Pr Serge Ebersold



Pr Jean-Michel Mazaux



” Conduite automobile et handicaps : quels enjeux ? ”

Amerrissage sur la Venise verte
(CMPR Mélioris Le Grand Feu – 79)

Les 20 et 21 novembre 2013

Ce colloque a battu des records en termes de fréquentation, avec 200 personnes présentes. Cette thématique a, en effet, fait écho aux établissements qui sont de plus en plus nombreux à investir le champ de la réadaptation à la conduite automobile.

Les intervenants :

- > Pr Jean-Michel MAZAUX, CHU de Bordeaux
- > Dr Sophie FÉGUEUX, Conseillère technique Santé - Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR)
- > Pr Patricia DELHOMME, Directrice de recherche HDR, Directrice du Laboratoire de Psychologie de la Conduite - IFSTTAR

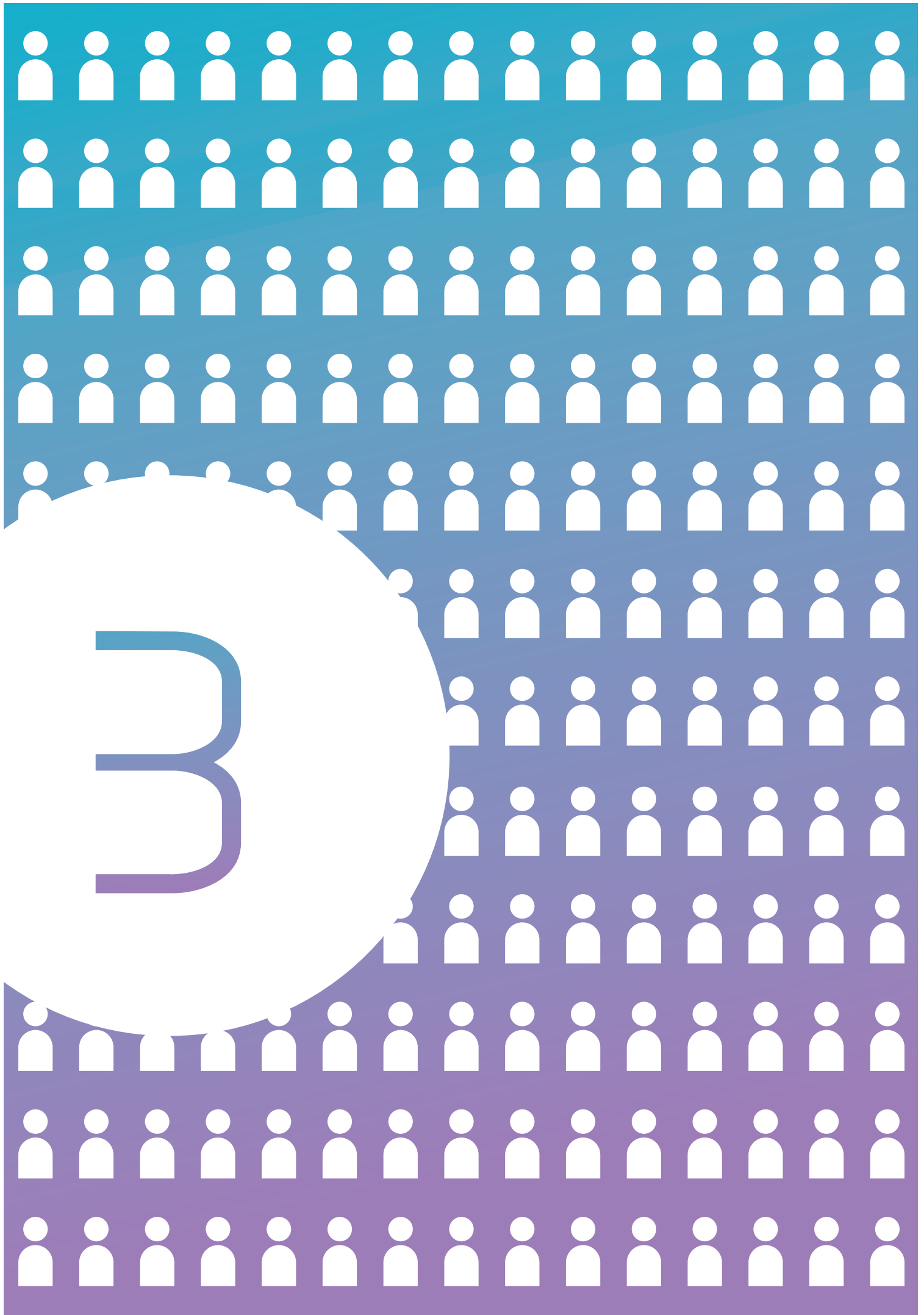
Les ateliers ont exceptionnellement pris la forme d'ateliers empiriques centrés sur la conduite automobile. Répartis en petits groupes, les participants ont ainsi eu l'occasion

de découvrir les aménagements, équipements et dispositifs novateurs proposés par des sociétés spécialisées et reconnues :

- ✔ ACA : Aménagement de véhicule pour personnes handicapées (*système joystick*)
- ✔ K.AUTOMOBILITÉ : Aménagement de véhicule pour personnes handicapées
- ✔ LENOIR HANDICONCEPT & HUET EQUIPEMENT: Aménagement de véhicule pour personnes handicapées
- ✔ MOVECOACH technologies : Technologie embarquée pour l'enseignement de la conduite automobile
- ✔ SCHUHFRIED : Diagnostic psychologique assisté par ordinateur

200
PERSONNES
PRÉSENTES
À NIORT





Plus de 7 700 personnes accompagnées en 2013

Malgré un contexte national peu favorable à l'emploi en général et à l'emploi des personnes en situations de handicap en particulier, l'association COMÈTE FRANCE continue d'enregistrer, en 2013, une progression du nombre de maintiens dans l'emploi mis en œuvre.

3.1 Un contexte national peu favorable

La loi du 11 février 2005

Le législateur a souhaité donner une impulsion politique forte avec la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». La question de l'emploi des personnes handicapées, traditionnellement appréhendée à partir de l'incapacité de la personne, s'apprécie désormais à partir de l'évaluation de ses capacités. L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés a, par ailleurs, été maintenue pour tous les employeurs, privés et publics, ayant vingt salariés ou plus, dans la proportion de 6% de l'effectif total (*ces derniers pouvant s'en acquitter selon diverses modalités*). La loi a surtout étendu aux employeurs publics le dispositif de contribution annuelle financière pour compenser le non-respect de l'obligation d'emploi, en créant le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Toutefois, malgré ces dispositifs, le taux d'emploi des personnes en situations de handicap reste faible.



Un taux d'emploi qui demeure en deçà de l'objectif de 6 %

En 2011, 370 900 travailleurs handicapés ont été employés dans 100 100 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. En équivalent-emploi à temps plein (EQTP) sur l'année, ces salariés représentent 3,1 % des effectifs de l'ensemble des établissements assujettis (*y compris ceux ayant signé un accord spécifique à l'emploi de personnes handicapées*), soit 282 800 bénéficiaires EQTP.

Parmi les établissements assujettis, 89% n'étaient pas couverts par un accord spécifique en 2011 : 69 % ont employé directement des travailleurs handicapés et 20 % ont répondu à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par d'autres modalités (*contributions financières, sous traitance, etc.*)¹

Dans le secteur public, 10 447 employeurs assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ont effectué leur déclaration au FIPHFP, en 2011. Ces employeurs comprenaient 186 320 travailleurs handicapés dans leurs effectifs, avec une répartition de 34% pour l'Etat, 25% pour la Fonction Publique Hospitalière (FPH) et 41 % pour la Fonction Publique Territoriale (FPT). Le taux d'emploi s'est ainsi élevé, pour l'ensemble des fonctions publiques à 4,39%.²

Un taux de chômage deux fois plus élevé que pour le reste de la population

Le taux de chômage des travailleurs handicapés s'élève à 21 % contre 9 % en moyenne pour l'ensemble de la population en âge de travailler (15-64 ans) en 2011.

Les personnes en situations de handicap ont un taux d'activité et d'emploi très inférieurs à ceux de la population en âge de travailler. En effet, seulement un tiers des personnes avec une reconnaissance du handicap sont en emploi, avec une sous-représentation féminine.³

D'une manière générale, les personnes handicapées en emploi sont plus âgées et moins diplômées que la population des 15-64 ans en emploi.⁴



¹ Dares Analyses « L'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé » - Novembre 2013, N°070

² AGEFIPH-FIPHFP – Chiffres clés « Les personnes handicapées et l'emploi » - Mai 2013

³ Insee : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T12F038

⁴ Dares Synthèse. Stats - Emploi et chômage des personnes handicapées - Numéro 01 • Novembre 2012

3.2 Le réseau COMÈTE FRANCE : des résultats remarquables

	Site Adhérent	Site en activité	Personnes accueillies phase 1			Projets élaborés phase 2			Mises en œuvre phase 3			Etape 4 *	
			n -1	n 0	Total	n -1	n 0	Total	n -1	n 0	Total	12 mois	24 mois
92-95	6		367			161			52				
95-97	6		612			348			201				
1998	6		Aucun rapport d'activité réalisé (3 établissements en activité sur fonds ARH – Kerpape / Pen Bron / Rennes)										
99-01	11	9	702			375			110				
2002	15	10	1 159			666			405				
2003	17	11	198	1 353	1 551	279	836	1 115	193	315	508		
2004	19	15	312	1 586	1 898	433	1 037	1 470	242	381	623	454	
2005	22	21	163	2 399	2 562	347	1 567	1 914	174	580	754	348	
2006	28	28	295	3 242	3 537	614	2 155	2 769	240	823	1 063	390	348
2007	28	28	460	3 366	3 826	815	2 220	3 035	332	830	1 162	573	387
2008	28	28	578	3 342	3 920	956	2 032	2 988	388	717	1 105	632	573
2009	31	31	689	3 534	4 223	862	2 127	2 989	311	713	1 024	626	632
2010	34	34	716	3 999	4 715	856	2 457	3 313	321	830	1 151	534	617
2011	35	38	772	4 326	5 098	1 085	2 727	3 812	349	998	1 347	653	534
2012	37	40	796	4 836	5 632	1 081	3 049	4 130	434	1 001	1 435	737	653
2013	38	41	978	5 138	6 116	1 243	3 152	4 395	407	1 103	1 510	848	737

* Avant 2004, l'étape 4 : « suivi du devenir des personnes insérées » n'était pas effectuée.

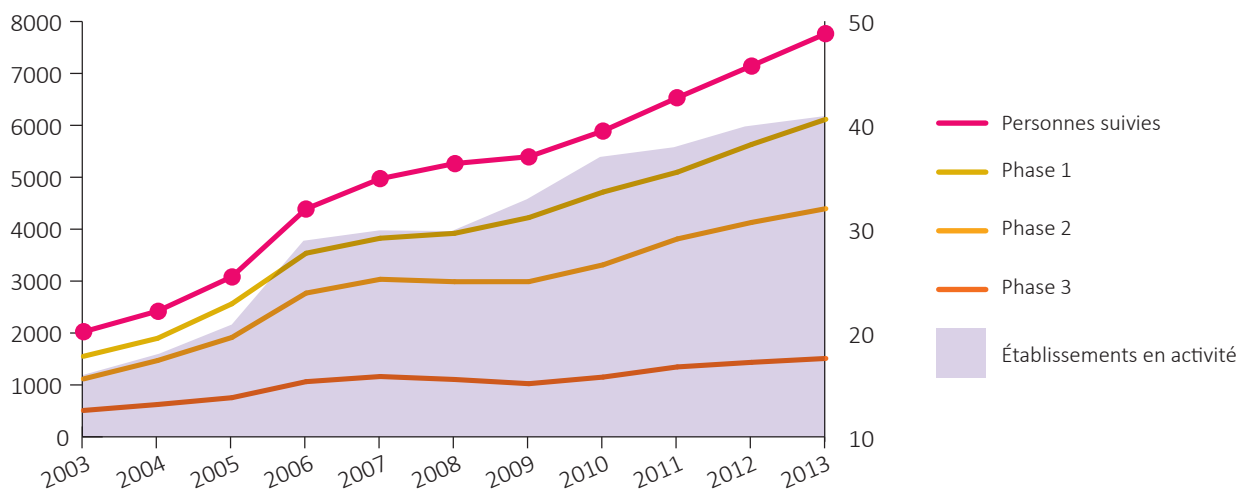
Un nombre croissant de personnes accompagnées par les équipes COMÈTE FRANCE

En 2013, le nombre de personnes suivies par les équipes COMÈTE FRANCE a augmenté de 8,70 % par rapport à 2012, passant de 7 147 personnes à 7 766 personnes. Cette augmentation ne s'explique pas seulement par l'adhésion d'un nouvel établissement mais aussi par l'augmentation du nombre de personnes accompagnées par chacune des équipes.

En 2013, grâce à la mobilisation des équipes COMÈTE FRANCE :

- ✔ 6 116 demandes ont été évaluées (Phase 1)
- ✔ 4 395 projets ont été élaborés et évalués (Phase 2)
- ✔ 1 510 plans d'action ont été mis en œuvre (Phase 3)
- ✔ 848 personnes ont été suivies un an après la fin de la Phase 3 (Etape 4 à 12 mois)
- ✔ 737 personnes ont été suivies un an après la fin de la Phase 3 (Etape 4 à 24 mois)

+8,7 %
de personnes suivies

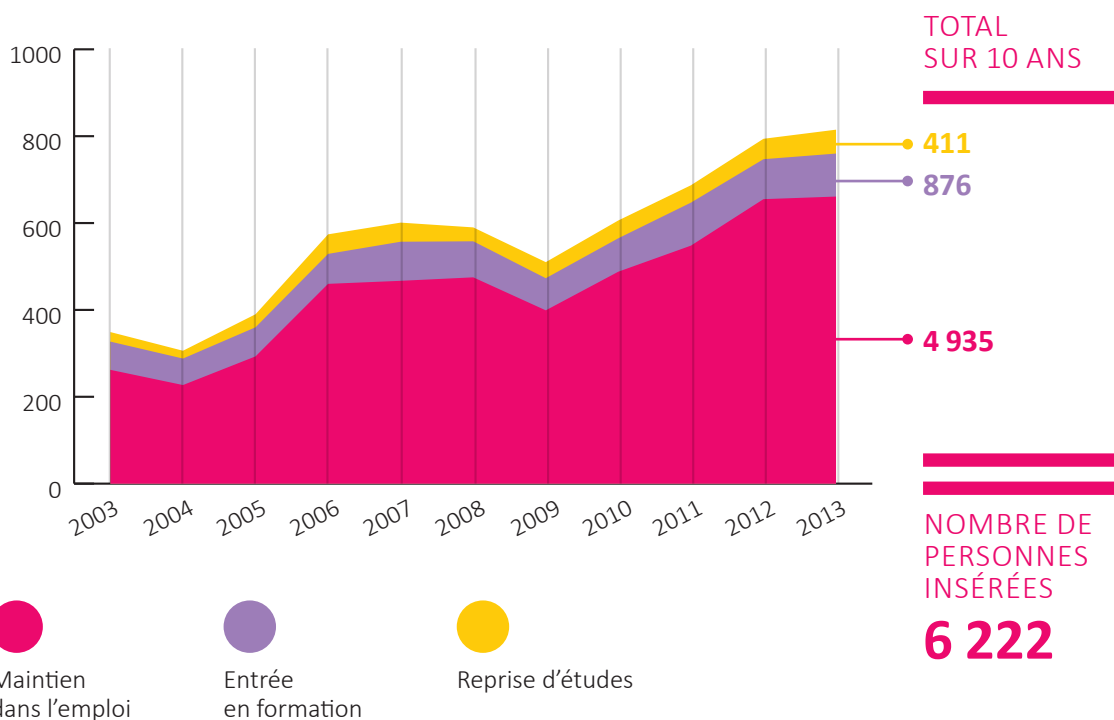


Un taux d'insertion qui progresse depuis 2009

Alors que la France connaît depuis 2009 une crise économique défavorable à l'emploi en général et à l'emploi des personnes en situations de handicap en particulier, les résultats de l'association COMÈTE FRANCE sont non seulement remarquables mais aussi en progression constante. En effet, en 2009, le taux d'insertion était de 74 % et il est passé à 79% en 2013, soit une augmentation de 5 points en quatre ans.

Plus de 6 200 personnes insérées depuis 2003

Depuis 2003 (date à laquelle l'outil statistique permet de dégager des éléments précis), l'action des équipes COMÈTE FRANCE a permis de concrétiser l'insertion professionnelle de 6 222 personnes, soit par la réalisation d'un projet de maintien dans l'emploi, soit par la mise en œuvre d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études.



3.3 Des profils socioprofessionnels de plus en plus complexes

Les équipes COMÈTE FRANCE sont amenées de plus en plus à accompagner des personnes dont la situation socioprofessionnelle est difficile et complexe : des personnes sans domicile fixe, des personnes avec des conduites addictives ou encore des personnes illettrées ou analphabètes. Ces situations impactent l'accompagnement mené par les équipes COMÈTE. Plus dense, il nécessite également des démarches administratives nombreuses, variées et parfois longues.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIOPROFESSIONNELLES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1

HOMME
61%

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INTERROMPUE DEPUIS + 12 MOIS
30%

HABITANT LE DÉPARTEMENT OÙ EST IMPLANTÉE L'ÉQUIPE COMÈTE
78%

HOSPITALISÉ POUR LA SURVENUE D'UNE DÉFICIENCE
61%

AGÉ ENTRE 40 ET 49 ANS
32%

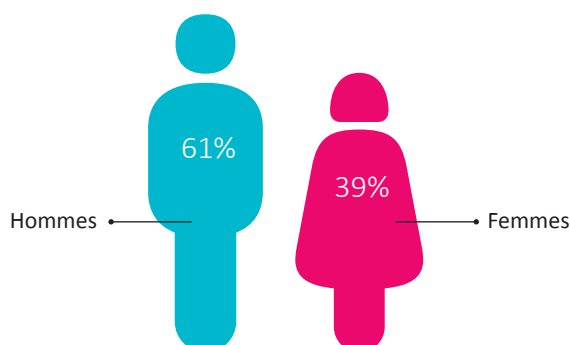
N'A PAS LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ
54%

UN NIVEAU DE FORMATION BEP/CAP OU INFRA
61%

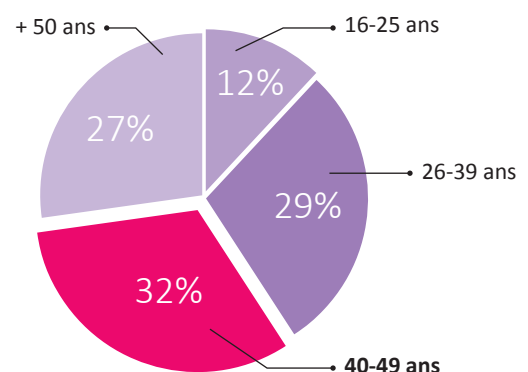
PERÇOIT DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES "MALADIE" OU "AT-MP"
74%

EMPLOYÉ EN CDI EN MILIEU ORDINAIRE
63%

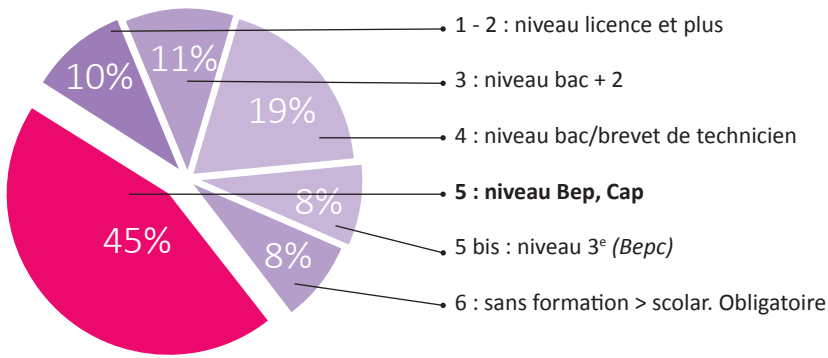
SEXE



ÂGE

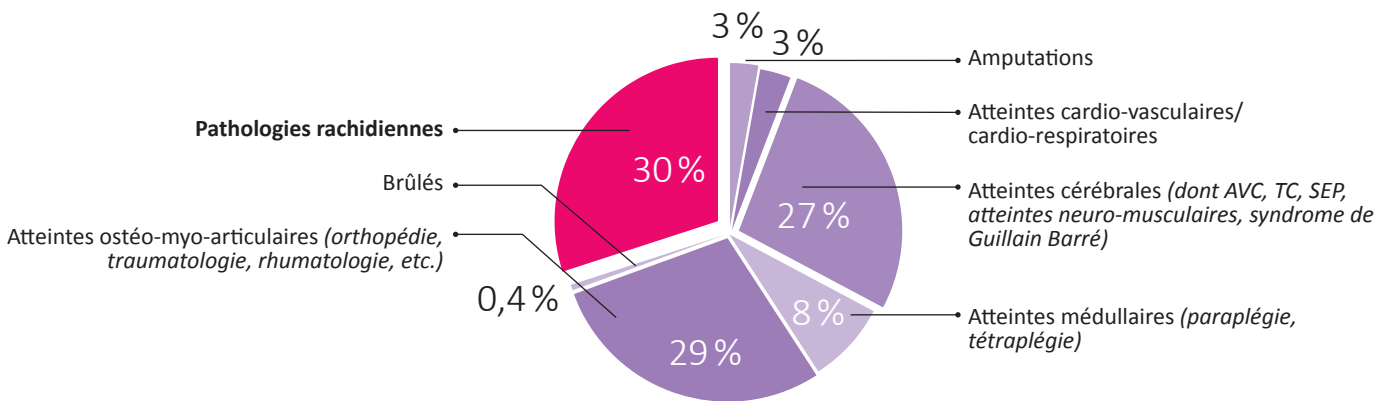


NIVEAU DE FORMATION



Les personnes accompagnées en phase 1 ont majoritairement un niveau Bep-Cap (45%), toutefois, cette proportion a tendance à légèrement diminuer depuis 2003 (51%) au profit des niveaux bac et supérieurs

NATURE DE LA DÉFICIENCE

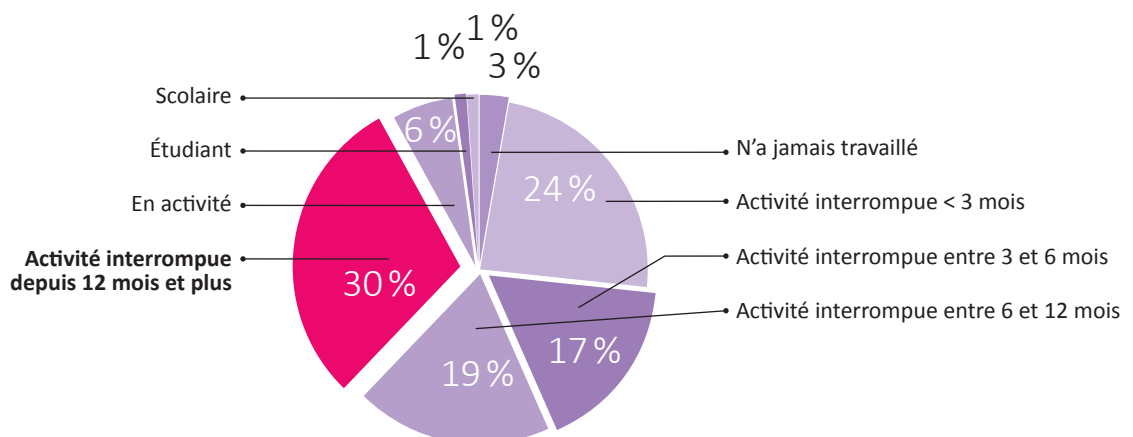


Depuis 2011, les pathologies rachidiennes sont majoritaires. Les atteintes ostéo-myo-articulaires (29%), les atteintes cérébrales (27%) et médullaires (8%) complètent les profils des personnes accompagnées.

Depuis quelques années, une augmentation du nombre de patients cérébrolésés suivis est constatée. Le handicap pouvant être invisible, la mise en œuvre du projet d'insertion peut être complexifiée. Des bilans neuropsychologiques ainsi qu'un important travail au sein

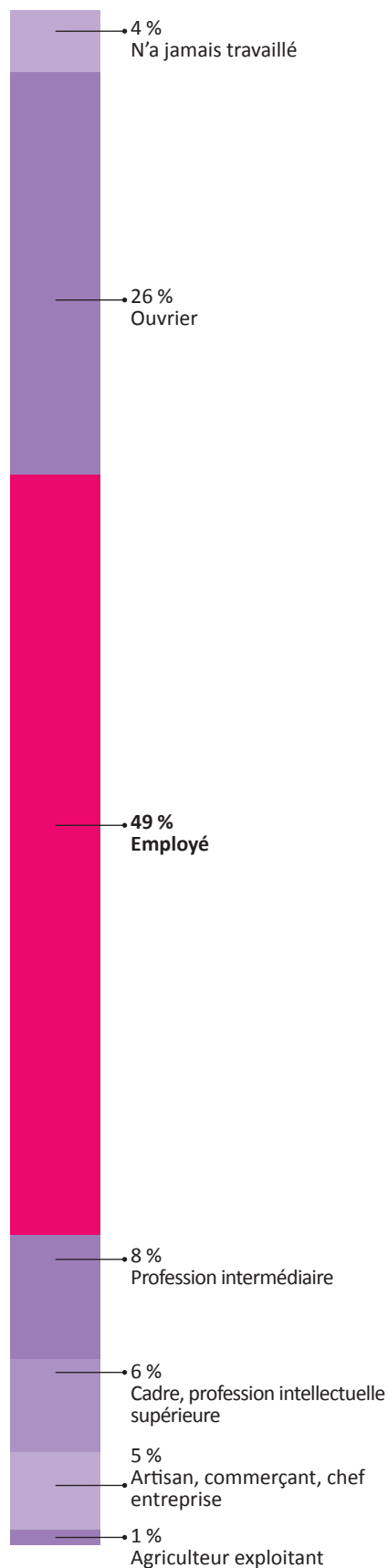
du collectif de travail des personnes accompagnées doivent être réalisés ce qui peut impliquer des accompagnements plus longs.

SITUATION PROFESSIONNELLE

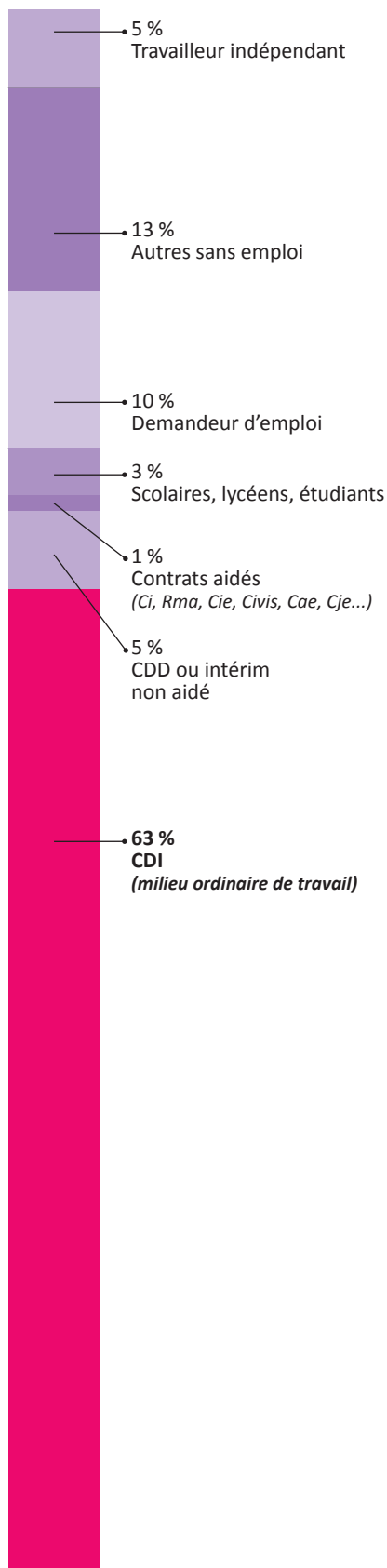


ZOOM SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL

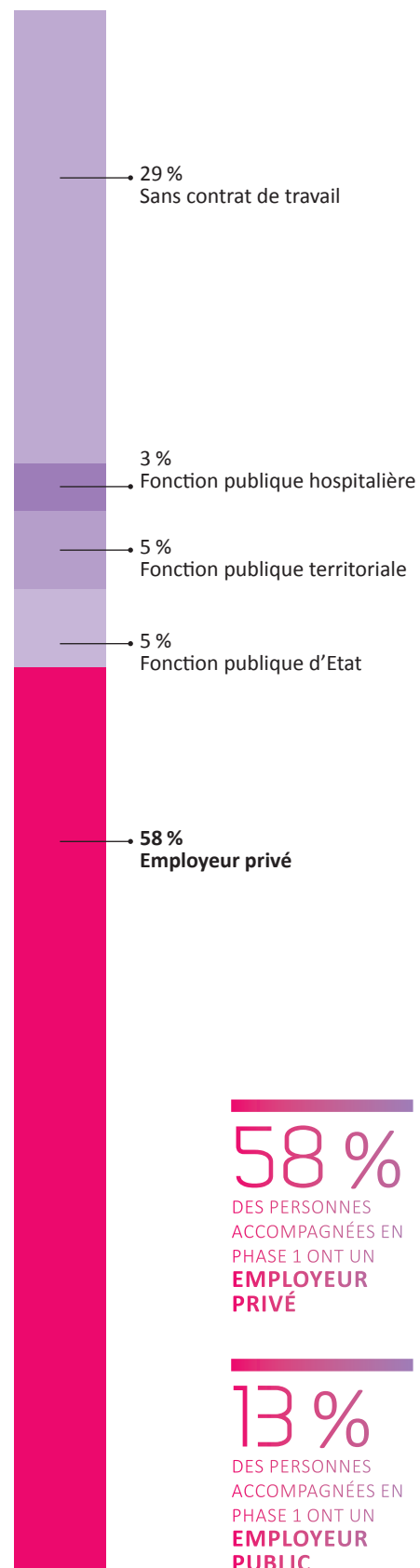
CSP AU DERNIER EMPLOI



STATUT AU REGARD DE L'EMPLOI



STATUT AU REGARD DE L'EMPLOYEUR



58 %

DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1 ONT UN EMPLOYEUR PRIVÉ

13 %

DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1 ONT UN EMPLOYEUR PUBLIC

3.4 Près de 21 000 actions menées en 2013

Afin de construire, évaluer et mettre en œuvre un projet professionnel cohérent, intégrant les attentes de la personne, ses capacités physiques, cognitives ainsi que les réalités liées à son environnement familial et social, les équipes COMÈTE FRANCE réalisent de nombreuses actions.

Phase 2

Élaboration du projet et évaluation de sa faisabilité

En 2013, 15 716 actions ont été mises en œuvre par l'ensemble des équipes COMÈTE FRANCE, ce qui signifie qu'en moyenne une personne accompagnée en phase 2 a bénéficié de 3,6 actions, contre 2,8 actions en 2012¹.

Les principales actions menées par les équipes COMÈTE FRANCE pour construire un projet professionnel et étudier sa faisabilité sont :

- ✓ Réalisation d'un bilan professionnel (77% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Mise en place du tissu social inhérent à l'action : logement, conduite automobile, etc. (44% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Montage de dossiers financiers et administratifs autres que dossiers auprès de la MDPH par exemple (38% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Réalisation de recherches documentaires (36% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Échange avec les Services de Santé au Travail (35% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Étude de la situation juridique et administrative de la personne (34% des personnes ont bénéficié de cette action)

Phase 3

Mise en œuvre du plan d'action

En 2013, 5 200 actions ont été mises en œuvre par l'ensemble des équipes COMÈTE FRANCE, ce qui signifie qu'en moyenne une personne accompagnée en phase 3 a bénéficié de 3,5 actions pour la mise en œuvre de son projet professionnel, contre 3,4 actions en 2012².

À noter que l'ensemble des actions sont engagées avec le consentement explicite de la personne.

Les principales actions menées par les équipes COMÈTE FRANCE pour la mise en œuvre des projets professionnels sont :

- ✓ Réalisation d'entretiens de médiation avec les Services de Santé au Travail (57% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Validation des capacités professionnelles (52% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Réalisation d'entretiens de médiation avec l'employeur (42% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Mise en place du tissu social inhérent à l'action : logement, conduite automobile, etc. (37% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Aménagement de la situation de travail (35% des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Montage de dossier auprès de la MDPH (28% des personnes ont bénéficié de cette action)

Une personne dont l'accompagnement s'est poursuivi jusqu'à la phase 3 a bénéficié en moyenne de 7 actions

Les stratégies de maintien dans l'emploi mises en œuvre par les équipes COMÈTE FRANCE prennent en compte l'ensemble des dimensions du projet professionnel des personnes accompagnées et suscitent ainsi la mise en œuvre d'actions complémentaires. La richesse de l'action réside dans le fait que les équipes travaillent en étroite collaboration avec les dispositifs œuvrant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle et notamment les Services de Santé au Travail et les MDPH.

En moyenne, une personne dont l'accompagnement s'est poursuivi jusqu'à la phase 3 a bénéficié de 7 actions.

¹ L'ensemble des actions sont engagées avec le consentement explicite de la personne

² Source Rapport d'activité 2012 de l'association COMÈTE FRANCE

66 % des personnes en Phase 3 ont bénéficié d'au moins une mesure

La mise en œuvre des projets professionnels peuvent impliquer la mise en place de mesure(s) spécifique(s) facilitant le retour à l'emploi, la reprise d'étude ou l'entrée en formation. 66% des personnes accompagnées en phase 3 bénéficient ainsi d'au moins une mesure.

1 125 mesures ont ainsi été mises en place par les équipes COMÈTE FRANCE en 2013. 32 % des personnes accompagnées en phase 3 ont bénéficié en 2013, d'un temps partiel thérapeutique. Cette mesure présente un intérêt dans de nombreux projets car elle permet une reprise progressive de l'activité professionnelle¹.



1125

mesures ont été mises en place

Hospitalisée au sein du CRF Le Grand Feu à la suite d'une pathologie évolutive, cette personne a bénéficié d'un accompagnement par l'équipe Comète France de Niort. L'adaptation du poste de travail passant notamment par l'achat d'un siège adapté sur-mesure (au niveau du dos et de l'assise) a permis à cette personne d'être maintenue dans son entreprise et à son poste d'origine, après plusieurs mois d'arrêt maladie.

Philippe GROSSMANN, ergonome de l'équipe Comète France de Strasbourg (à gauche sur la photo) a accompagné ce mécanicien d'une quarantaine d'années dans son retour à l'emploi suite à un accident de travail entraînant des difficultés pour plier la cheville et des douleurs au dos. En collaboration avec l'entreprise et le médecin du travail, une adaptation du poste de travail a été réalisée. L'acquisition d'un pont élévateur mobile a permis, d'une part, une reprise professionnelle pour ce mécanicien et a également amélioré les conditions de travail de l'ensemble des salariés de l'entreprise.



¹ Depuis la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012, un salarié peut travailler dans le cadre d'un temps partiel thérapeutique, même s'il n'a pas bénéficié d'un arrêt de travail au préalable, si cette période de travail à temps partiel est motivée par un accident du travail, une maladie professionnelle ou une affection de longue durée

3.5 79 % des plans d'actions mis en œuvre débouchent sur une insertion

En 2013, 1 510 personnes ont été accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet professionnel par les équipes COMÈTE FRANCE :

- ✔ 661 personnes ont été maintenues dans leur emploi
- ✔ 99 ont entrepris une formation
- ✔ 55 ont repris des études
- ✔ 144 personnes ont différé leur projet pour des raisons médicales ou personnelles

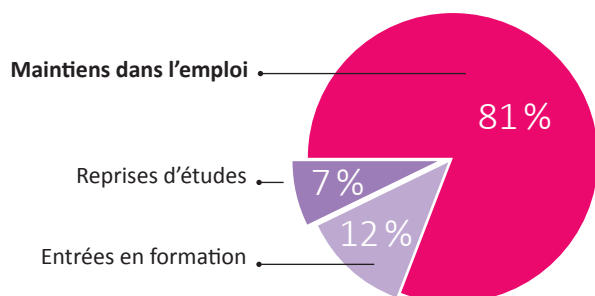
- ✔ 76 personnes ont abandonné ou leur projet a échoué pour raisons médicales ou personnelles

Au 31 décembre 2013, 475 personnes avaient un projet professionnel toujours en cours de déploiement.

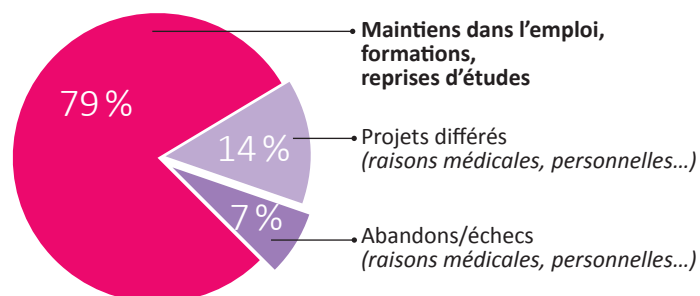
79 % des projets mis en œuvre en 2013, ont ainsi abouti à une insertion professionnelle.

1510
personnes
accompagnées

DÉTAILS DES PROJETS D'INSERTION RÉUSSIS EN 2013



RÉSULTATS DES PLANS D' ACTIONS CONCRÉTISÉS EN 2013



Maintien dans l'ancien poste, en CDI

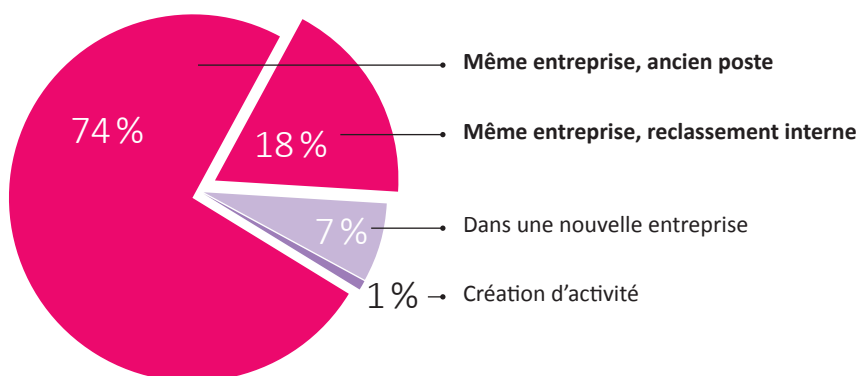
Dans 92 % des situations de maintien dans l'emploi, les personnes réintègrent leur entreprise, soit au même poste (74%) soit à un nouveau poste dans le cadre d'un reclassement interne (18%).

Par ailleurs, 8 % des personnes accèdent à un emploi au sein d'une nouvelle entreprise.

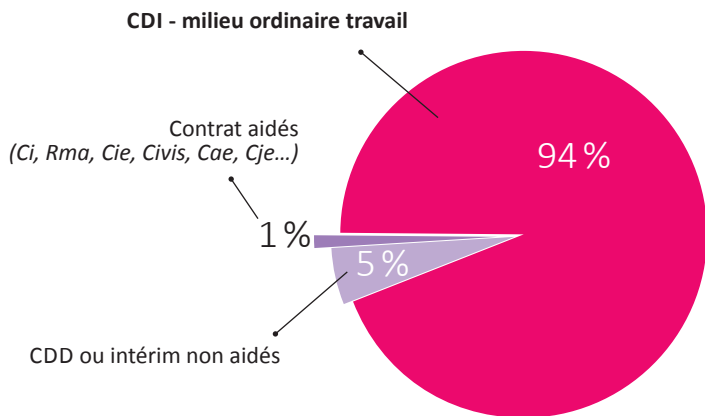
Les caractéristiques des maintiens dans l'emploi réalisés en 2013 :

- ✔ 92 % des personnes ont un emploi au sein de leur entreprise d'origine (80% à leur ancien poste et 20% sur un nouveau poste).
- ✔ 94 % des personnes sont en CDI – milieu ordinaire de travail
- ✔ 77 % des personnes sont maintenues au sein d'une entreprise de plus de 20 salariés
- ✔ Les trois secteurs d'activité les plus représentés sont : l'industrie manufacturière (15%), le secteur du commerce, de la réparation automobile, et des articles domestiques (14%) et le secteur de la santé et de l'action sociale (14%).

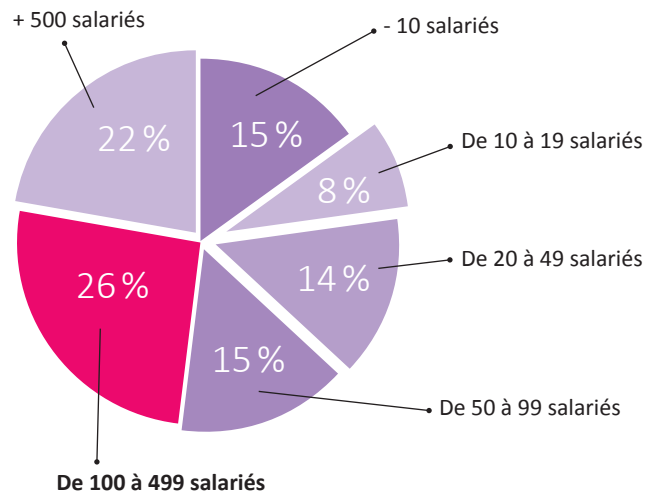
NATURE DES INSERTIONS RÉALISÉES



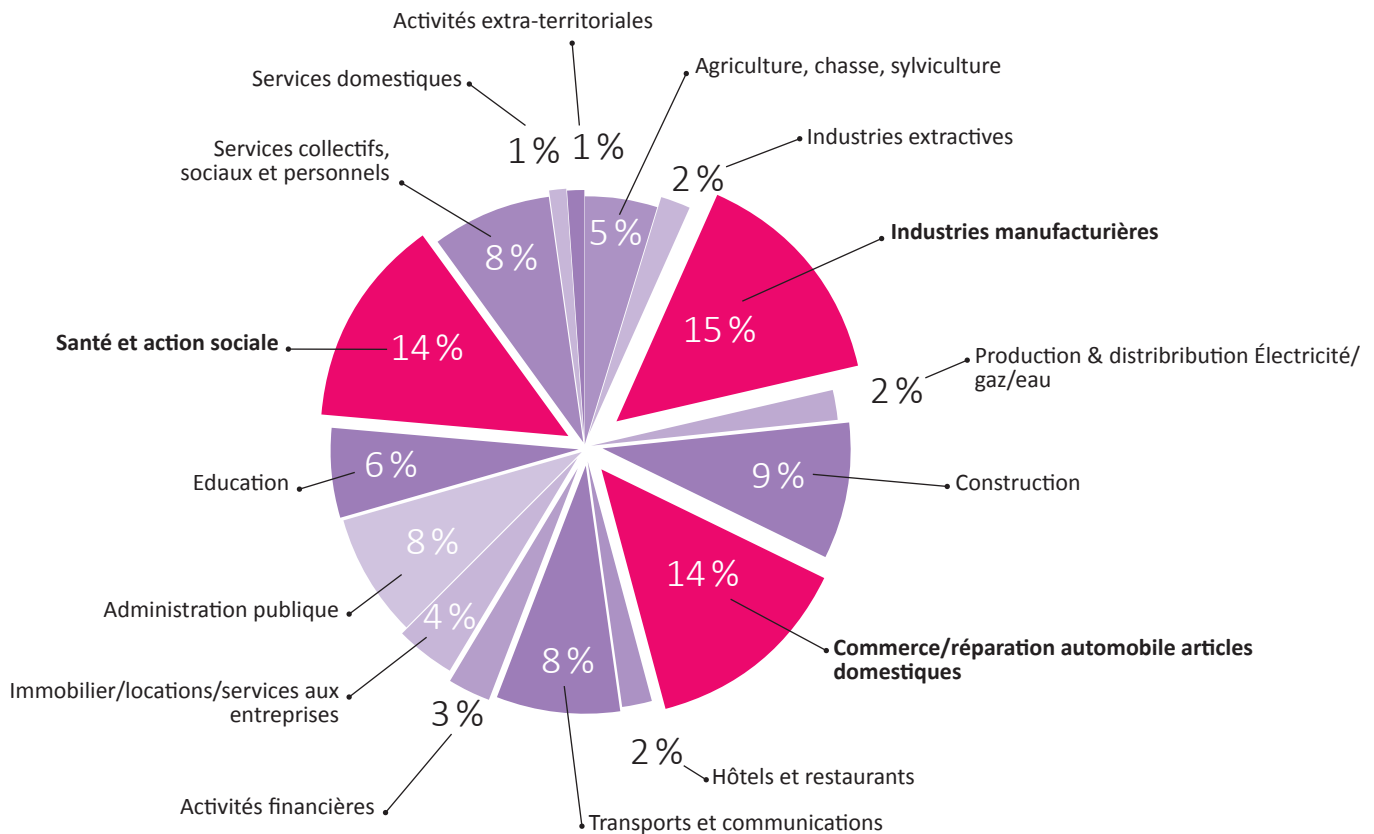
NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI



TAILLE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LES PROJETS D'INSERTION SE SONT CONCRÉTISÉS



SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LES PROJETS D'INSERTION SE SONT CONCRÉTISÉS (SOURCE : CODE NAF)



94 %

DES PERSONNES MAINTENUES EN EMPLOI, REPRENENT LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN CDI, EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL.

Une insertion qui peut aussi passer par une entrée en formation ou une reprise d'études...

En fonction de la nature du projet professionnel, les équipes COMÈTE FRANCE sont également amenées à accompagner les personnes dans le cadre d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études. En 2013, 15 % des personnes accompagnées sont concernées.

99

 personnes ont intégré une formation en 2013

55

 personnes ont repris des études

68 %

y accèdent dans le cadre d'un dispositif de droit commun

32 %

y accèdent dans le cadre d'un dispositif spécialisé

98 %

des personnes reprennent des études en milieu ordinaire

77 %

des personnes reprennent des études d'un niveau baccalauréat ou niveau supérieur

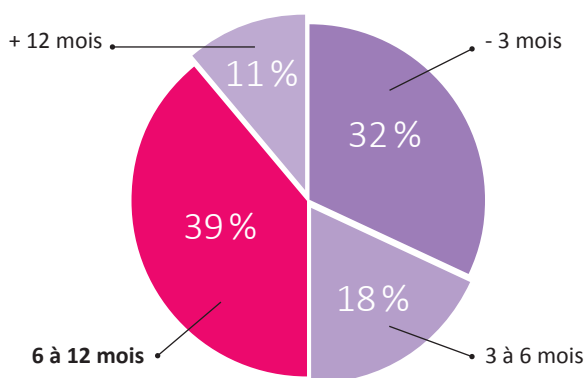
3.6 Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation

L'analyse des délais et des durées moyennes de prise en charge permet notamment de refléter la précocité de l'action COMÈTE FRANCE, principe fondateur de la DPI.

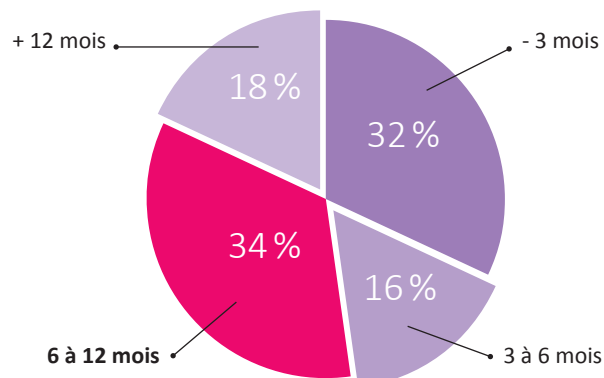
50 %

des personnes reprennent une activité professionnelle, en milieu ordinaire, dans un délai maximum de 6 mois après la sortie de l'établissement de soins.

DÉLAIS MOYENS ENTRE LA SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET LA REPRISSE PROFESSIONNELLE



DURÉE MOYENNE TOTALE DE LA PRISE EN CHARGE COMÈTE FRANCE



54 %

des personnes accueillies par les équipes COMÈTE FRANCE entrent au sein d'un établissement spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation dans un délai supérieur à 6 mois après la survenue de la déficience¹.

82 %

des personnes accueillies par les équipes COMÈTE FRANCE, bénéficient d'un accompagnement qui dure moins d'un an. Il convient toutefois de souligner que ce résultat recouvre des réalités très diverses puisqu'il est le résultat de la moyenne de l'ensemble des durées de prise en charge.

¹ L'action des équipes COMÈTE FRANCE n'a pas d'impact sur cette donnée.

3.7 Des résultats pérennes deux ans après l'insertion

Un suivi des personnes insérées est organisé un an et deux ans après la concrétisation du projet professionnel. Réalisé sous forme de questionnaire (*soit par appel téléphonique soit par courrier électronique ou postal*), ce suivi permet d'obtenir des informations sur le devenir professionnel des personnes et de mesurer à plus long terme les résultats de l'action COMÈTE FRANCE.

Les équipes COMÈTE FRANCE ont suivi, en 2013, le devenir professionnel de 1 585 personnes un an ou deux ans après leur insertion (*les personnes concernées sont celles insérées en 2011 ou 2012*).

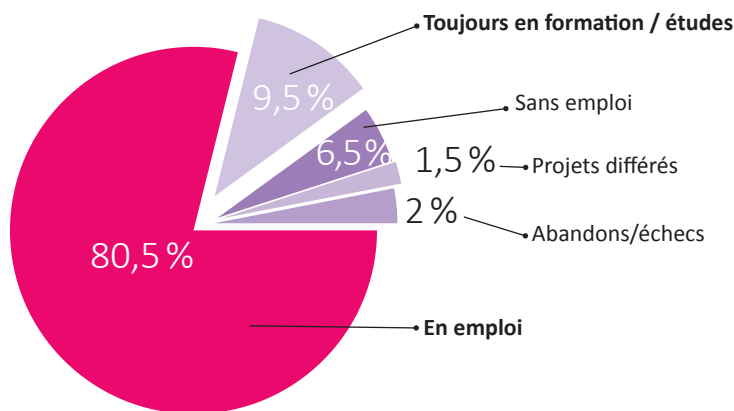
90 % des personnes toujours insérées un an après leur insertion

En 2013, les équipes COMÈTE FRANCE ont suivi le devenir professionnel de 848 personnes un an après leur insertion. Les résultats montrent que 90 % des personnes qui ont pu être contactées¹ sont toujours en emploi, en formation ou en études un an après la réalisation de leur projet professionnel.

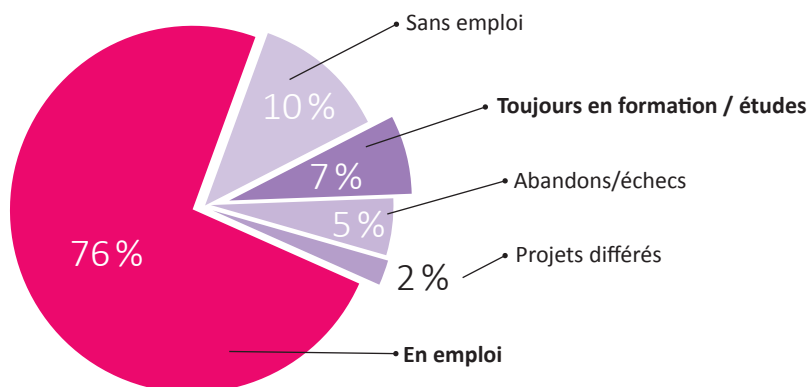
83 % des personnes toujours insérées deux ans après leur insertion

En 2013, les équipes COMÈTE FRANCE ont suivi le devenir professionnel de 737 personnes deux ans après leur insertion (*personnes ayant été insérées en 2011*). Les résultats montrent que 83 % des personnes qui ont pu être contactées² sont toujours en emploi, en formation ou en études deux ans après la réalisation de leur projet professionnel.

SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES 1 AN APRÈS L'INSERTION



SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES 2 ANS APRÈS L'INSERTION



ZOOM SUR LES PERSONNES TOUJOURS EN EMPLOI UN AN ET DEUX ANS APRÈS LEUR INSERTION

95 %

des personnes sont toujours employées au sein de la même entreprise

96 %

des personnes sont en CDI, en milieu ordinaire de travail

¹ En 2013, 92 personnes (représentant 11% du total des personnes insérées en 2012) n'ont pu être contactées dans le cadre du suivi à un an, souvent en raison d'un changement d'adresse et/ou de coordonnées téléphoniques.

² En 2013, 135 personnes (représentant 18% du total des personnes insérées en 2011) n'ont pu être contactées dans le cadre de ce suivi à deux ans, souvent en raison d'un changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.



ANNEXES



ANNEXE 1

Synthèse 2013 de l'activité des établissements adhérents

Etablissement / Année d'adhésion	Pers suivies	Contrats d'objectifs Réalisés					Conclusions Phase 3 (sur projets mis en œuvre)						
		PH 1	PH 2	PH 3	E 4 - 1 an	E 4 - 2 ans	Maintien	Formation	Etudes	Différé	abandon / échec	En cours	
ALSACE													
1 MULHOUSE. 2006	252	211	107	37	38	44	18	4	3	2	3	7	
2 STRASBOURG. 2005	243	215	137	45	35	46	26	10	0	2	0	7	
Total régional	495	426	244	82	73	90	44	14	3	4	3	14	
AQUITAINE													
3 BORDEAUX. 1999	317	232	237	60	35	27	13	3	1	13	5	25	
AUVERGNE													
4 CLERMONT-FER. 2012	201	175	124	35	2	0	26	6	0	0	0	3	
BASSE NORMANDIE													
5 GRANVILLE. 2009	204	185	140	42	16	10	19	5	0	2	3	13	
BOURGOGNE													
6 DIJON. 2004	157	101	69	34	19	10	13	1	2	5	1	12	
BRETAGNE													
7 LANNION. 2010	247	172	142	67	28	22	21	3	1	3	9	30	
8 PLOEMEUR. 1992	877	674	495	140	80	86	71	11	3	7	7	41	
9 RENNES. 1992	135	105	78	25	9	20	10	1	2	3	1	8	
Total régional	1259	951	715	232	117	128	102	15	6	13	17	79	
CENTRE													
10 LA MEMBROLLE. 2009	198	140	88	45	21	24	11	6	6	6	1	15	
CHAMPAGNE ARDENNE													
11 CHARLEVILLE. 2005	210	181	91	38	32	27	29	0	0	3	4	2	
FRANCHE COMTÉ													
12 HÉRICOURT. 2013	90	90	46	13	0	0	3	0	1	0	0	9	
HAUTE NORMANDIE													
13 BOIS GUILLAUME. 2005	160	140	92	21	13	12	6	2	0	8	3	2	
ILE DE FRANCE													
14 BOBIGNY. 2010	110	67	51	15	8	8	7	1	0	2	1	4	
15 BOUFFEMONT. 1999	116	93	59	16	6	5	2	1	1	4	2	6	
16 CHÂTILLON. 2006	149	104	97	50	21	7	27	5	1	6	2	9	
17 COUBERT. 1999	139	108	61	43	23	21	21	2	0	4	3	13	
18 GARCHES. 1992/2004	139	111	63	33	21	19	10	0	0	8	0	15	
Total régional	653	483	331	157	79	60	67	9	2	24	8	47	
LANGUEDOC ROUSSILLON													
19 CERBERE. 1999	148	126	65	24	11	15	9	1	3	2	0	9	
20 MONTPELLIER. 2006	132	102	57	21	13	11	3	0	4	3	0	11	
Total régional	280	228	122	45	24	26	12	1	7	5	0	20	
LIMOUSIN													
21 NOTH/LIMOGES. 2010	143	108	100	38	18	1	12	2	1	2	1	20	
LORRAIN													
22 NANCY. 2004	128	109	96	23	12	15	7	2	0		4	10	
MIDI PYRENEES													
23 ALBI. 2005	135	108	57	23	16	10	11	2	0	1	0	9	
24 BAGNERES DE B. 2002	197	157	125	42	26	16	21	1	2	6	2	10	
Total régional	332	265	182	65	42	26	32	3	2	7	2	19	
NORD - PAS DE CALAIS													
25 BERCK SUR MER. 1999	590	478	459	122	99	95	77	0	3	7	4	31	
26 FOUQUIERES L. 2009	140	118	51	20	15	21	12	2	0	0	0	6	
Total régional	730	596	510	142	114	116	89	2	3	7	4	37	
PAYS DE LOIRE													
27 LA TURBALLE. 1992	363	313	286	72	37	27	43	3	0	7	6	13	
28 LE MANS. 2006	160	136	61	27	17	12	19	1	1	1	1	4	
29 NANTES. 1992	277	166	205	61	22	25	13	6	9	7	2	24	
Total régional	800	615	552	160	76	64	75	10	10	15	9	41	
PICARDIE													
30 BEAUVAIS. 2006	170	133	61	30	19	12	8	1	0	0	2	19	
POITOU-CHARENTES													
31 NIORT. 2011	197	121	138	65	44	22	36	1	0	10	5	13	
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR													
32 HYERES. 2005	144	111	56	23	7	10	9	3	0	3	1	7	
33 MARSEILLE. 2003	149	125	62	30	18	14	5	1	10	4	0	10	
34 VALLAURIS. 2005	128	102	69	21	15	13	6	0	0	1	0	14	
Total régional	421	338	187	74	40	37	20	4	10	8	1	31	
RHONES ALPES													
35 LYON-Massues.2012	141	100	75	37	12	0	12	8	1	6	0	10	
36 LYON - Val Rosay. 2006	144	117	56	20	7	3	5	0	0	3	0	12	
37 ST ETIENNE. 1999	197	155	76	29	15	15	11	4	0	1	3	10	
38 VALENCE. 2006	139	127	63	23	18	12	9	0	0	2	0	12	
Total régional	621	499	270	109	52	30	37	12	1	12	3	44	
TOTAL	7 766	6 116	4 395	1 510	848	737	661	99	55	144	76	475	



ANNEXE 2

Chronologie des adhésions à l'association COMÈTE FRANCE

	RÉGIONS	VILLES	CP	ADHES ^o	IDENTIFICATION DU SITE
1		MULHOUSE	68	2006	CR de Mulhouse
2	Alsace	MULHOUSE	68	2006	CHR E. Muller
3		STRASBOURG	67	2005	CRF Clémenceau
4	Aquitaine	BORDEAUX	33	1999	CMPR La Tour de Gassies - Bruges
5	Basse-Normandie	GRANVILLE	50	2009	CRRF Le Normandy
6	Auvergne	CLERMONT-FERRAND	63	2012	CHU de Clermont-Ferrand
7	Bourgogne	DIJON	21	2004	CRRF Divio
8		PLÈMEUR	56	1992	CMRRF de Kerpape
9	Bretagne	RENNES	35	1992	CMP de Rennes-Beaulieu
10		LANNION	22	2010	CH de Lannion Trestel
11	Centre	LA MEMBROLLE	37	2009	CRRF Bel Air
12	Champagne Arden.	CHARLEVILLE M.	08	2003	CRFA de Charleville Mézières
13	Franche-Comté	HERICOURT	70	2013	Centre Brétégnier
14	Haute-Normandie	BOIS GUILLAUME	76	2004	CRMPR Les Herbiers
15		BOBIGNY	93	2010	CMPR de Bobigny
16		BOUFFÉMONT	95	2002	CMP Jacques Arnaud
17	Ile-de-France	CHATILLON	92	2006	CMPR de Châtillon
18		COUBERT	77	1999	Centre de réadaptation
19		GARCHES	92	1992	Hôpital Raymond Poincaré
20	Languedoc Roussillon	CERBÈRE	66	1999	Centre Bouffard Vercelli
21		MONTPELLIER	34	2006	Centre Mutualiste Propara
22		NOTH	23	2010	CRRF de Noth
23	Limousin	LIMOGES	87	2010	CHU de Limoges
24	Lorraine	NANCY	54	2003	IRR Louis Pierquin
25		ALBI	81	2005	CMRF d'Albi
26	Midi Pyrénées	BAGNÈRES DE BIGORRE	65	2002	CH Louis Baches
27	Nord-Pas-de-Calais	BERCK SUR MER	62	1999	Centre Jacques Calvé
28		FOUQUIERES	62	2009	CRRF Sainte Barbe
29		HYÈRES	83	2005	Centre médical Pierre Chevalier
30	PACA	MARSEILLE	13	2002	Clinique Saint-Martin
31		VALLAURIS	06	2002	Centre Hélio marin
32		LE MANS	72	1992	Centre de l'Arche - Saint Saturnin
33	Pays de la Loire	NANTES	44	1992	Hôpital St Jacques
34		LA TURBALLE	44	1992	Centre marin de Pen Bron
35	Picardie	BEAUBAIS	60	2006	CRRF Saint Lazare
36	Poitou-Charentes	NIORT	79	2011	CRRF Le Grand Feu
37		LYON - LES MASSUES	69	2012	CMCR Les Massues
38		LYON - VAL ROSAY	69	2006	CRRF Val Rosay
39	Rhône-Alpes	SAINT ETIENNE	42	1999	Hôpital Bellevue - Part. : CREPSE
40		VALENCE	26	2006	CMPR Les Baumes
41		SAINT VALLIER	26	2006	CH St- Vallier

2012

40 SITES
20 RÉGIONS

2011

38 SITES
19 RÉGIONS

2010

37 SITES
18 RÉGIONS

2009

33 SITES
17 RÉGIONS

2006-08

30 SITES
15 RÉGIONS

2005

21 SITES
14 RÉGIONS

2002-04

18 SITES
13 RÉGIONS

1999-2001

10 SITES
7 RÉGIONS

1992-98

6 SITES
3 RÉGIONS



ANNEXE 3

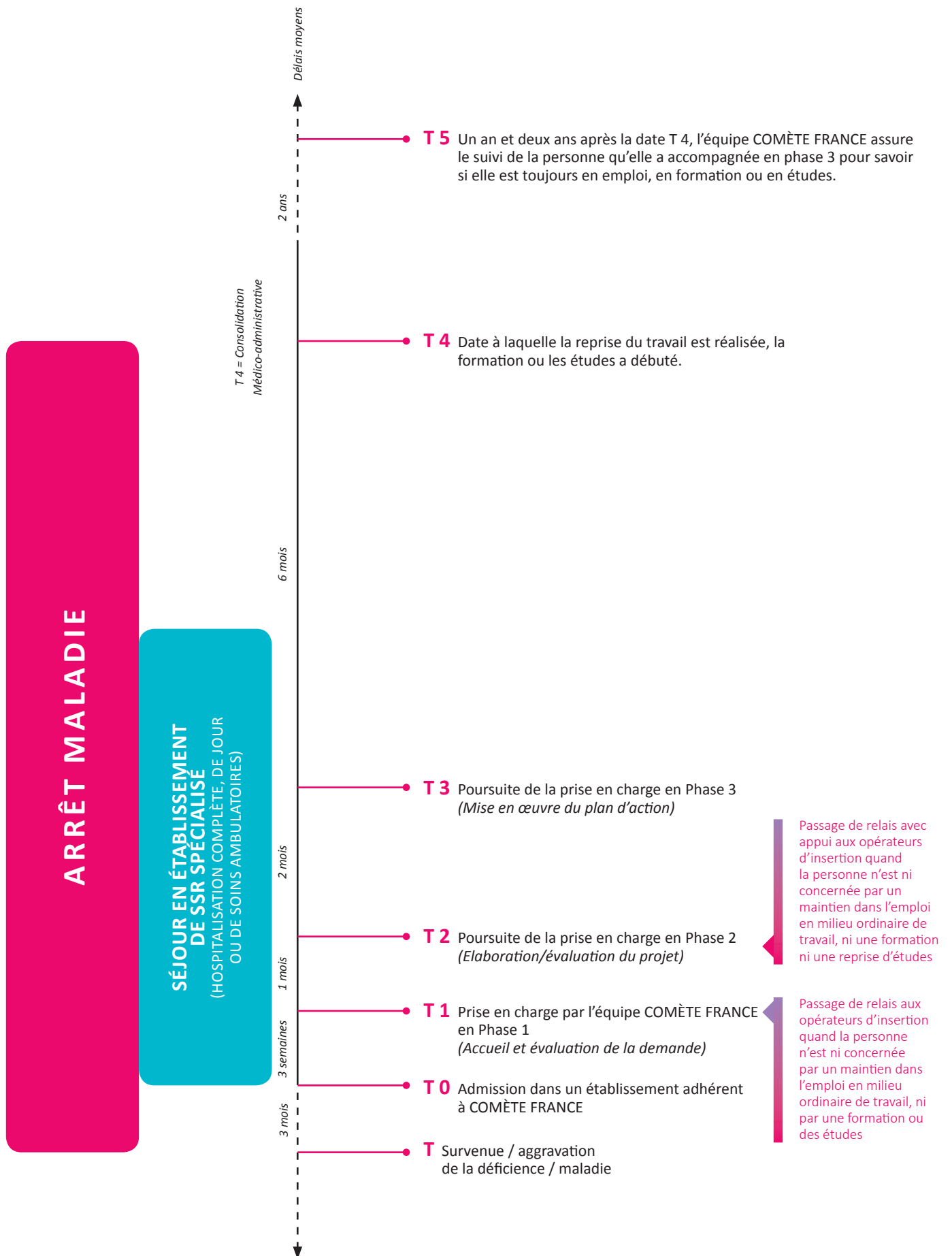
Calendrier 2013 du réseau COMÈTE FRANCE

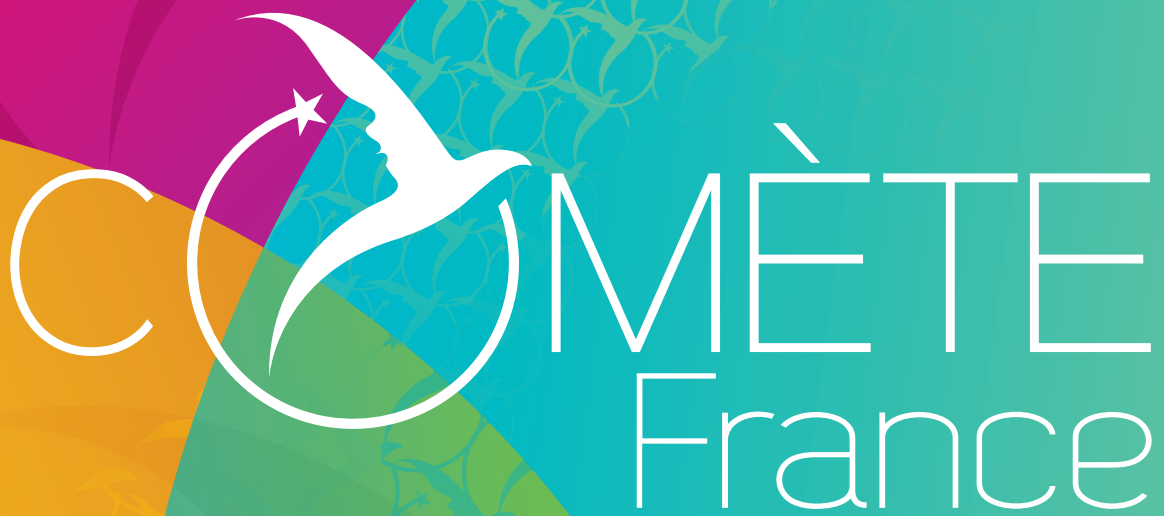
JANVIER	Mardi 15	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
	Lundi 28	GRANVILLE - Rencontre équipe CF
	Mardi 29	BOIS GUILLAUME - Rencontre équipe CF
MARS	Mercredi . . . 20	Rencontre avec le Dr VERFAILLE - Paris
	Jeudi 21	COMITE DE PILOTAGE NATIONAL COMÈTE FRANCE / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP à Bagneux
	Mardi 26	HYERES - Rencontre équipe CF
	Jeudi 27	MARSEILLE - Rencontre équipe CF
AVRIL	Mardi 9	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
	Mercredi . . 10	PARIS - Réunion adhésion Paris intra muros aux Invalides
	Lundi 15	BUREAU COMÈTE FRANCE – Paris
	Mardi 16	CONSEIL D'ADMINISTRATION COMÈTE FRANCE– Paris
	Jeudi 18	COMITE DE PILOTAGE NATIONAL COMÈTE FRANCE / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP – Etude des demandes financements supplémentaires
Mardi 23	NIORT - Rencontre équipe CF et préparation du colloque	
MAI	Mercredi . . . 22	UGECAM – Rencontre avec le Dr Michelle CARZON – Directrice du groupe UGECAM
JUIN	Mardi 5	COLLOQUE ET ASSEMBLEE GENERALE COMÈTE FRANCE –Trestel
	Mercredi . . . 6	COLLOQUE ET ASSEMBLEE GENERALE COMÈTE FRANCE –Trestel
	Jeudi 27	HERICOURT – Inauguration de l'équipe CF
JUILLET	Mardi 2	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
SEPTEMBRE	Jeudi 12	FAGERH – COPIL pour la préparation de la Journée de réadaptation 2014
	Mercredi . . . 25	PARIS - Rencontre pour préparation adhésion Hôpital Léopold Bellan
OCTOBRE	Mardi 1	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
	Mercredi . . . 2	COMITE DE PILOTAGE NATIONAL COMÈTE FRANCE / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP au siège du FIPHFP
	Mardi 8	HELLEMMES – Visite Centre de l'Espoir LILLE – Visite du CHRU
	Mercredi . . . 9	BAILLEUL – Visite du Centre Clair Séjour FOUQUIERES LEZ LENS – Rencontre équipe CF et préparation du colloque
	Lundi 21	BUREAU COMÈTE FRANCE – Paris
	Mardi 22	CONSEIL D'ADMINISTRATION COMÈTE FRANCE– Paris
NOVEMBRE	Jeudi 7	RSI – Réunion avec le Dr Pascal PERROT à Lorient
	Mercredi . . . 20	COLLOQUE COMÈTE FRANCE – Niort
	Jeudi 21	COLLOQUE COMÈTE FRANCE – Niort
	Mercredi . . . 27	DGOS – Rencontre avec Dominique OSSELIN, Sous-direction de la régulation de l'offre de soins - Paris
DÉCEMBRE	Île de la Réunion - Audition des établissements candidats à l'adhésion :	
	Lundi 16	Visite de la clinique Les Tamarins – Le Port Visite du Centre Ylang Ylang – Le Port Réunion de présentation de l'association aux établissements MPR de l'île
	Mardi 17	Rencontre avec la Délégation régionale du FIPHFP, la DIECCTE, l'ORS Visite du Centre de rééducation Sainte-Clotilde
	Mercredi . . . 18	Visite du CHU Saint Pierre du Tampon
	Jeudi 19	Réunion de synthèse au Centre Ylang Ylang



ANNEXE

Parcours type d'une personne suivie





COMÈTE France

direction@cometefrance.com

www.cometefrance.com